

**Camp De le Court  
de 1688 à 1695  
Biencques (paroisse de Pihem)**

Compte de St-Louis (AD62 - 6-HEPOT-E/71)	Terrier de 1695
1 – Ignace Dominicq DE MAMEZ fils Jacques tient 1 mesure de terre séante sous le Havault venant de Jacques DE MAMET qui fut fils et héritier de Pierre	1 - La veuve et hoirs Jacques ALLEXANDRE vivant baillly de Herbelles tiennent la 1 <sup>ère</sup> pièce à coignye contenant 8 mesures listant d'aval il a coignye
2 – Jacques ALEXANDRE par achapt de Guillaume DE LE POUVE et Marie MAMEZ sa femme par avant Jan MERLEN à cause de Marguerite SIMON sa femme par avant vefve de Phles MAMEZ tient 1 quartier quy fut à François COCQUEMPOT	
3 – Le dit Jacques ALEXANDRE à cause de Catherine FOUBE fille de Wallerand et au lieu de Jacqueline FOUBE tient 2 mesures de terres prises en 3 mesures	
4 – Le dit Jacques ALEXANDRE par avant Antoine PEPIN à cause de Phles PEPIN son fils qu'yl olt de Jacqueline FOUBE sa femme par avant Tousst LE GOU pour une mesure de terre parfait des 3 mesures cy dessus	
5 – Le dit Jacques ALEXANDRE à cause de la dite Catherine FOUBE sa femme par avant Wallerand FOUBE et auparavant le dit Toussaint LE GOÛT tient 1 mesure	
6 – Jan DUPUIS Le Josne par achapt de Jacques MORTAIGNE à cause d'Antoinette DE LE POUVE sa femme par avant Jenne DE LE POUVE veuve de Jan PLUMECOCQ tient 0 – 5 mesure prises en une mesure	
7 – Le dit Jan DUPUIS par achapt du dit Jacques MORTAIGNE à cause de sa femme par avant la dite Jenne DE LE POUVE et auparavant Marand FONTAINE pour 0 – 5 mesure contrepartie de celle précédente	
8 – Les hers de Mre Jan Winocq DE LA FONTAINE et de Damlle Anne MARSILLE sa femme au lieu de Marcq DINOUART par avant Louis TOURAINE tiennent 5 quartiers prins en 10	
9 – Les dits héritiers par avant Marcq DINOUART par avant Louis TOURAINE tiennent autres 5 quartiers contrepartie de ceux-cy-dessus	
10 – Pierre BAUCHANT par avant Bauduin BAUCHANT et Catherine BRETON ses père et mère tient 3 quartiers 10 verges	2 - Jan BAUCHANT fils et héritier de Pierre tient la 2 <sup>ème</sup> pièce contenant 3 quartiers 10 verges
11 – Pierre GOURNAY par avant Phles DE COPEHEN au lieu de Stévenette DANVIN tient 0 – 5 mesure 0 – 5 quartier	3 - Pierre GOUR NAY tient la 3 <sup>ème</sup> pièce contenant 0.5 mesure 0.5 quartier
12 – Oudart Francois LHOSTE escuier Sieur de Willeman par donation de Damlle Anne Bertine DE VARGELOT à son trespas vefve de Mre Chles DESMONS vivant greffier principal de cette ville par avant Pierre VERON le Joen à cause de Péronne BOULART sa femme fille de Mathieu tient 0 – 5 mesure 0 – 5 quartier contrepartie de celle cy-dessus	4 – Monsieur de WILLEMAN tient la 4 <sup>ème</sup> pièce contenant aussi 0.5 mesure 0.5 quartier
13 – Phles ALEXANDRE demt à Herbelle par avant Jan DELEPOUVE fils Artus à cause de sa femme fille de Rault tient 5 quartir s 2 – 5 verges	5 – André VASSEUR à cause de Jenne ALLEXANDRE sa femme demt au dit Herbelles tient la 5 <sup>ème</sup> pièce contenant 5 quartiers 2,5 verges
14 – Marcq VASSEUR à cause de Françoise PLUMECOCQ sa femme tient 1 mesure prinse en 2 mesures	6 – Les héritiers Marcq VASSEUR tient la 6 <sup>ème</sup> pièce contenant 1 mesure
15 – Jacques ALEXANDRE baillly d'Herbelle par achapt de Louis BULO et Marie DU MONT sa femme par avant Toussaint LE GOU et au précédent Phles CAROULLE tient 1 mesure prinse en 2 mesures allencontre de Grégoire CARON	7 – La veuve et hoirs Jacques ALLEXANDRE tiennent la 7 <sup>ème</sup> pièce contenant 2 mesures
16 – Le dit Jacques ALEXANDRE baillly d'Herbelle par achat des susdits Louis BULO et Marie DU MONT sa femme par avant le dit LE GOU et au précédent Phles CAROULLE pour autre 1 mesure prinse en 2 mesures allencontre de Grégoire CARON	
17 – François ROBIN à cause de Martine CARON sa femme fille de Grégoire et de Martinne CAROULLE par avant Pierre CAROULLE pour 1 mesure contrepartie de celle cy dessus	8 – Franchois ROBIN tient la 8 <sup>ème</sup> pièce contenant 1 mesure
18 – Les hers de Phles PENIN tiennent 1 mesure	9 – Les héritiers Phles DE PENIN tiennent la 9 <sup>ème</sup> pièce contenant aussi 1 mesure
19 – Les hers Mre Jan Winocq FONTAINE à cause de sa femme par avant Marcq DINOUART tiennent 1 mesure	10 – La veuve et hoirs Jacques ALLEXANDRE tiennent encore la 10 <sup>ème</sup> pièce contenant 9 quartiers

**Camp De le Court  
de 1688 à 1695  
Biencques (paroisse de Pihem)**

Compte de St-Louis (AD62 - 6-HEPOT-E/71)	Terrier de 1695
20 – Les hers du dit FONTAINE et sa femme par avant que dessus tiennent 5 quartiers qui cy devant estoient en 2 articles sur Antoine et Jenne FRERET	
21 – Antoine TOUZART à cause de sa femme et Marcq PLATEAU par avant Nicolas FONTAINE au lieu de Jan BAUCHANT pour 6 quartiers chacun par moitié qui furent à Olivier COURTOIS	11 – Marcq PLATTEAU tient la 11 <sup>ème</sup> pièce contenant 3 quartiers
	12 – Pierre GODART baillly de Cléty tient la 12 <sup>ème</sup> pièce contenant aussi 3 quartiers
22 – Mre Jan DE COUBRONNE par achapt de François DE COUBRONNE et sa femme héritiers en partie de Nicolas FONTAINE par avant Phles DANARY fils de Paul tient 1 mesure et 1 pièce dont 0 – 5 mesure vient par achapt de Pierre VERON et l'autre du costé de la femme du dit DAVARY	13 – Jacques et Martin Alhoy tiennent la 13 <sup>ème</sup> pièce contenant 1 mesure
23 – Les hers de Martin ALEXANDRE par avant Nicolas VASSEUR tiennent 1 mesure 0 – 5 quartier	14 – La veuve et hoirs Jacques ALLEXANDRE tiennent encore la 14 <sup>ème</sup> pièce contenant 7 mesures 30 verges
24 – Les hers du dit Martin ALEXANDRE par avant Nicolas VASSEUR par avant Jan Bauduin et Margte SIMON enfans et hers de Pasquier SIMON pour 3 quartiers 9 verges de terre allencontre d'Antoine BAILLY par avant les enfans du dit SIMON	
25 – Antoine BAILLY fils Antoine par avant Bauduin Jan et Margueritte SIMON enfans de Pierre SIMON[1] pour 3 quartiers 9 verges de terre contre partie de celle cy dessus	
26 – Jan DE LA PERSONNE à cause de Mariette SIMON sa femme fille de Pierre par avant vefve de Pierre TOUZART au lieu de Wallerand DE WAVRANS pour 3 quartiers 9 verges de terre 9 verges de terre prins en 6 quartiers 18 verges cy devant en un article	
27 – Le dit Jan DE LA PERSONNE à cause de la dite Antoinette SIMON sa femme fille de Pierre par avant vefve de Pierre TOUZART[2] au lieu la vefve de Phles MAMEZ en tient pareils 3 quartiers 9 verges de terre 9 verges de terre contrepartie de celles cy dessus	
28 – Jan DUPLOUY à cause de Marie THIBAUT sa femme fille de Liévin par avant le dit Liévin THIBAUT pour 3,5 quartiers	
29 – Noël COPIN par avant François COPIN son père auparavant Jan BAUCHANT pour 0 – 5 mesure	15 – Noël COPPIN tient la 15 <sup>ème</sup> pièce contenant 0,5 mesure
30 – Jacques ALEXANDRE baillly d'Herbelles par achapt de Louis BULO et Marie DUMONT sa femme par avant Tousst LE GOU à cause de sa femme tient 3 – 5 quartiers	
31 – Le dit Jacques ALEXANDRE tant à cause de la dite Catherine FOUBE sa femme fille de Wallerand que par achapt de Louis BULO et Marie DUMONT sa femme fille de Wallerand DU MONT et de Catherine LE GOU fille de Toussaint tient 1 mesure 0 – 5 quartier venant par achapt de ... COCQUEMPOT greffier	
32 – François ROBINS par achapt de François CLEUET et Marie MACHART da femme par avant François DE MAMEZ par avant Jenne DE COCQUEMPOT fille Antoine tient 1 mesure 0 – 5 quartier contrepartie de celle cy dessus	16 – Franchois ROBIN labourier demeurant à Cléty tient la 16 <sup>ème</sup> pièce contenant 1 mesure 0,5 qua
33 – Les hers de Martin ALEXANDRE et Jenne GOGIBUS sa femme par avant Bauduin Jan et Margtte SIMON enfans de Pierre pour 5 quartiers prins en 10 quartiers allencontre d'Antoine BAILLY au lieu des enfans du dit SIMON	17 – La veuve et hoirs Jacques ALLEXANDRE tient la 17 <sup>ème</sup> pièce contenant 5 quartiers
34 – Antoine BAILLY fils Antoine par avant les dits Jan Bauduin et Margtte SIMON pour 5 quartiers contrepartie de celle cy dessus	18 – Les hoirs Anthoine BAILLY tient la 18 <sup>ème</sup> pièce contenant aussi 5 quartiers
35 – Jean DE LA PERSONNE à cause de Mariette SIMON sa femme par avant vefve de Pierre TOUZART pour 10 quartiers en une pièce portez par les comptes précédents en 2 parties sur le dit TOUZART et Mariette SIMON	19 – Pierre GODART baillly de Cléty tient à cause de Marie TOUZART sa femme la 19 <sup>ème</sup> pièce contenant 10 quartiers
36 – Péronne DE MAMEZ vefve de Jacques DENIS fille de Jan DE MAMEZ de Cléty par avant Marand ALEXANDRE par avant Marand ALEXANDRE et auparavant Jan ALEXANDRE de Cléty tient 7 quartiers	20 – Péronne MAMEZ tient la 20 <sup>ème</sup> pièce contenant 7 quartiers
37 – Louis DE MAMEZ à cause de Jenne ALEXANDRE sa femme par avant vefve de Francois BRETON au lieu de Martin ALEXANDRE fils Rault tient 5 – 5 quartiers prins en cinq mesures 25 – 5 verges de terre	21 – Louis de MAMEZ tient la 21 <sup>ème</sup> pièce contenant 5,5 quartiers

**Camp De le Court  
de 1688 à 1695  
Bienques (paroisse de Pihem)**

Compte de St-Louis (AD62 - 6-HEPOT-E/71)	Terrier de 1695
38 – Jacques ALEXANDRE bailli d’Herbelles par avant Antoine ALEXANDRE fils Jan tient 2 mesures 15,5 verges prins en cinq mesures 25,5 verges cy dessus mentionnées	22 – Pierre GODART bailli de Cléty tient par échange de la veuve et hoirs Jacques ALLEXANDRE la 22 <sup>ème</sup> pièce contenant 3 mesures 3 quartiers 15 verges
39 – Le dit Jacques ALEXANDRE par achapt de Marcq RUFFIN et Chrestienne [4] ALEXANDRE sa femme par avant Jacques ALEXANDRE fils Rault bailli d’Herbelles tient encore 7 quartiers	
40 – Les hers de Damlle Barbe PENIN par avant Mre Pierre DHAFFRINGUES à cause de son fils qu’il olt de Damlle Anne LOUCHAR sa femme qui fut fille et here de Mre Engrand LOUCHAR tiennent 3 – 5 quartiers	23 – Les héritiers Damlle Barbe PENIN tiennent la 23 <sup>ème</sup> pièce contenant 3,5 quartiers
41 – Liévin PICOTIN par avant Guille DE SEMPY le Joeusne fils Oudart tient 3 – 5 quartiers	24 – Anthoine PICOTTIN demt à Cléty tient la 24 <sup>ème</sup> pièce contenant 3 quartiers 13 verges
42 – Robert PARISIS à cause de sa femme par avant Guichart DE HOU par achapt de Jan DE LE POUVE de Cléty tient 3 – 5 quartiers	25 – Les hoirs Robert PARISIS tiennent la 25 <sup>ème</sup> pièce contenant 3,5 quartiers
43 – Gilles FOVEAU demt à Bienques par avant François LE FEBVRE à cause de sa femme tient 1 mesure	26 – Les hoirs Gille FOVEAU tient la 26 <sup>ème</sup> pièce contenant 1 mesure
44 – Jacques ALEXANDRE bailli d’Herbelles à cause de Catherine FOUBE sa femme fille de Wallerand par avant Gilles VANDIENST à cause de sa femme fille d’Antoine FOUBE tient autre 1 mesure	27 – La veuve et hoirs Jacques ALLEXANDRE tiennent la 27 <sup>ème</sup> pièce contenant aussi 1 mesure
45 – Jan DU PUY l’Ainé par achapt de Jan DE LE POUVE fils Marand par avant Nicolas FONTAINE et auparavant Antoinette DE BEAUVOIS pour 0 – 5 mesure 0 – 5 quartier qui par les comptes précédents sont couchez en 2 articles sur la dite Antoinette dont l’autre moitié appartient à Pierre VASSEUR fils Denis	28 – Jan DUPUIS tient la 28 <sup>ème</sup> pièce contenant 0,5 mesure 0,5 quartier
46 – Marcq VASSEUR par avant Pierre VASSEUR fils Denis pour 0 – 5 mesure 0 – 5 quartier allencontre Jan DU PUY par avant Nicolas FONTAINE contrepartie de celle cy dessus	29 – Les héritiers Marcq VASSEUR tiennent la 29 <sup>ème</sup> pièce contenant aussi 0,5 mesure 0,5 quartier
47 – Jacques MEQUINION fils et héritier de Liévin par achapt d’Antoine DU CROCQ par avant Jan LAGACE fils et héritier de Pierre tient 0 – 5 mesure	30 – Jacques MECQUINION couturier demt à Cléty tient la 30 <sup>ème</sup> pièce contenant 7 quartiers
48 – Le dit Jacques MEQUINION par avant le dit Liévin MEQUINION par achapt de Mre Martiin ALEXANDRE pbre pasteur de Wizernes par avant Estienne BEAUVOIS en tient 5 quartiers contre partie de celle cy dessus	
49 – Mre Jan DE COUBRONNE par achapt de Jan CAROULLE et Guillemette THIBAULT sa femme par avant Liévin THIBAULT père de la dite Guillemette tient 43 – 75 verges	31 – Les héritiers de Mre Jan de COUBRONNE et Louis de COCQUENPOT tiennent la 31 <sup>ème</sup> pièce contenant 3,5 quartiers
50 – Louis COCQUEMPOT fils Denis par avant Jan DE LOBEL son père grand maternel à cause de sa femme tient aussy 43 – 75 verges	
51 – François ALHOIE par achapt de Jan DE LATOUR par avant Denis COPIN et au précédent François VASSEUR pour 3 – 5 quartiers par ratraicte	32 – Pierre JOVENIN à cause de Francoise ALHOY sa femme tient la 32 <sup>ème</sup> pièce contenant aussi 3,5 quartiers
52 – Pierre et Jan DUPLOUY frères par avant Jan DUPLOUY et Jenne VASSEUR sa femme leurs père te mère tiennent 0 – 5 mesure 20 verges	33 – Jan DU PLOUICQ tient la 33 <sup>ème</sup> pièce contenant 0,5 mesure 20 verges
53 – Jan DUPLOUY fils Jan par avant Jan THOMAS à cause de Jenne HERCHIN sa femme par avant Pierre HERCHIN et Denise VASSEUR tient 0 – 5 mesure 20 verges contrepartie de celle cy dessus	34 – Phles DU PLOUICQ tisserand de toile tient la 34 <sup>ème</sup> pièce contenant aussi 0,5 mesure 20 verges
54 – Pierre DUPLOUY par achapt de Mre Pierre MAGNY pbre fils et héritier de Pierre par avant le dit Pierre MAIGNY à cause de sa femme tient 1 mesure	35 – La veuve et hoirs Pierre DU PLOUICQ tiennent la 35 <sup>ème</sup> pièce contenant 1 mesure
55 – François ALHOIE par avant Jossin TOUZART et auparavant Baltazart TOUZART tient 1 mesure	36 – Pierre JOVENIN à cause de Francoise ALHOY sa femme tient la 36 <sup>ème</sup> pièce contenant aussi 1 mesure
56 – François ROBIN par achapt de Pierre MAMEZ et Franchois CLEUWET et Marie MACHART sa femme par avant François DE MAMEZ et au précédent Jan BAUCHANT tient 1 mesure	37 – Franchois ROBIN tient la 37 <sup>ème</sup> pièce contenant 3 mesures
57 – Le dit François ROBIN par achapt des dits Pierre MAMEZ et Franchois CLEUWET et sa femme par avant François DE MAMEZ pour 1 mesure	

**Camp De le Court  
de 1688 à 1695  
Biencques (paroisse de Pihem)**

Compte de St-Louis (AD62 - 6-HEPOT-E/71)	Terrier de 1695
58 – Le dit François ROBIN par achapt que dessus par avant François DE MAMEZ par achapt de Tassette DE MAMEZ tient 0 – 5 mesure	
59 – Le dit François ROBIN par achapt que dessus par avant Jenne DE MAMEZ sœur de la dite Tassette DE MAMEZ tient encore 0 – 5 mesure contrepartie de celle cy dessus	
60 – François CARON à cause de Marie DE MAMEZ sa femme par avant Jan DE MAMEZ père de la dite Marie et auparavant Jan ALEXANDRE de Cléty fils de Nicolas tient 1 mesure	38– Mre Laurent et Marie CARON à cause de Marie de MAMEZ leur mère tiennent la 38 <sup>ème</sup> pièce contenant 1 mesure
61 – Liévin PICOTIN par avant Pierre COCQUEMPOT fils Antoine tient 3 – 5 quartiers	39 – Anthoine PICOTTIN tient la 39 <sup>ème</sup> pièce contenant 43,75 verges
	40– Les hoirs Jenne PICOTTIN tient la 40 <sup>ème</sup> pièce contenant aussi 43,75 verges
62 – Jacques ALEXANDRE par achapt de Mre Martin ALEXANDRE pasteur de Wizernes par avant Antoine DE LANNOY à cause de sa femme fille de Jan DE LOBEL tient 0 – 5 mesure 7 verges de terre	43 – Jan CADART à cause de Jenne PICOTTIN sa femme de tient la 43 <sup>ème</sup> pièce contenant 3 quartiers 14 verges
63 – Le dit Jacques ALEXANDRE à cause de Catherine FOUBE sa femme petite fille de Toussaint à cause de sa femme fille de Jan DE LOBEL pour les 47 verges quy furent à Noël DE CREHEN	
64 – Mre Jean DE COUBRONNE par achapt de Jan CAROULLE et Guillemette THIBAULT sa femme par avant Liévin THIBAULT père de la dite Guillemette pour 0 – 5 mesure 7 verges de terre	41 – Louis CADART tient la 41 <sup>ème</sup> pièce contenant 0,5 mesure 7 verges
65 – Jenne DUMONT par achapt de Marie DE MAMEZ veuve de Mre Chles FOREST pour 0 – 5 mesure qui cy devant estoit en deux pièces	42 – Anthoine MAMEZ fils Anthoine demt à Avroutt tient la 42 <sup>ème</sup> pièce contenant 5 quartiers
66 – Antoine DE MAMEZ par avant Jan DE MAMEZ son père et au précédent Denis DE CREHEN pour 3 quartiers	
67 – Guillaume DELEPOUVE par avant Jan MERLEN à cause de Margte SIMON sa femme fille de Pierre tient 1 mesure 18 verges de terre	44 – Guillaume DELEPOUVE tient la 44 <sup>ème</sup> pièce contenant 1 mesure 18 verges
68 – Julien ALHOIE par avant Pierre VASSEUR le Joesne fils Guille et au précédent Estienne DE BEAUVOIS pour 3 – 5 quartiers moitié de 7 quartiers allencontre de Robert BEAUVOIS présentement le dit ALHOIE	45 – Marie ALHOY veuve de Mathias PARISIS tient la 45 <sup>ème</sup> pièce contenant 7 quartiers
69 – Le dit Julien ALHOIE par achapt de Mre Jan DE MAGNY par avant Pierre VASSEUR le Joesne fils Guillaume auparavant Guillaume DE BEAUVOIS fils Robert pour 3 – 5 quartiers moitié contrepartie de celle cy dessus	
70 – Jacques DELEPOUVE à cause d’Anne PARISIS sa femme par avant Mathias l’Aîné à cause de Marie TAILLEUR sa femme par avant Nicolas FONTAINE et au précédent Jan ALEXANDRE de Cléty fils Nicolas tient 0 – 5 mesure venant de Maxime POTIER	46 – Jacques DELEPOUVE à cause d’Anne PARISIS sa femme tient la 46 <sup>ème</sup> pièce contenant 0,5 mesure
71 – Jan DUPUYS par avant Pierre VASSEUR fils Denis tient 7 – 5 quartiers venant de Péronne HERCHIN	47 – Jan DUPUIS demt à Cléty tient la 47 <sup>ème</sup> pièce contenant 7.5 quartiers
72 – Julien ALHOIE par avant Jacques ALHOIE son frère et au précédent Guillaume DE BEAUVOIS au lieu d’Estienne DE BEAUVOIS tient 3 – 5 quartiers	48 – Les hoirs Jullien ALHOY tiennent la 48 <sup>ème</sup> pièce contenant 3,5 quartiers
73 – Mathieu FOUBE par avant Jan LAGACE fils et héritier de Pierre tient 1 quartier 18 verges prins en 3 mesures	49 – Mathieu FOUBE labourier demt à Inghem tient la 49 <sup>ème</sup> pièce contenant 3 quartiers 6,5 verges
74 – Le dit FOUBE à cause de sa femme fille de Jacq PETIT par avant le dit Jan LAGACE et au précédent Antoinette LAGACE vefve de Maxime POTIER tient 1 – 5 quartier prins en susdites 3 mesures	
75 – Les hers de Damlle Barbe DE PENIN par avant Mre Pierre DHAFFRINGUES à cause de Robert DHFFRINGUES son fils qu’il olt de Damlle Jenne LOUCHARTE fille de Mre Engrand tiennent 1 quartier 16 verges prins en 3 mesures	50 – Les héritiers Damlle Barbe PENIN tient la 50 <sup>ème</sup> pièce contenant 41 verges
76 – Jacques ALEXANDRE par avant Mre Jan DE MAIGNY pbre nepveur et héritier de Mre Pierre DE MAIGNY qui fut fils et aussy her de Mre Pierre DE MAIGNY tient 1 quartier 16 verges prins comme dessus	51– La veuve et hoirs Jacque ALLEXANDRE tient la 51 <sup>ème</sup> pièce contenant aussi 41 verges

**Camp De le Court  
de 1688 à 1695  
Biencques (paroisse de Pihem)**

Compte de St-Louis (AD62 - 6-HEPOT-E/71)	Terrier de 1695
77 – Jan ALHOIE par avant Liévin THIBAULT par achapt d’Anthoine FRERET tient 1 – 5 quartier prins en susdites 3 mesures	52 – Les hoirs Marie ALHOY tient la 52 <sup>ème</sup> pièce contenant 1,5 quartier
78 – Antoine BRASSART à cause d’Anne PETIT sa femme fille de Jacq par avant Jan LAGACE tient 0 – 5 mesure prins en susdites 3 mesures	53 – Anthoine BRASSART dit Becq demt à Cléty tient la 53 <sup>ème</sup> pièce contenant 0,5 mesure
79 – Julien ALHOIE par achapt de Jan VILAIN le Joesne fils Martin par avant Arthus VILAIN et auparavant Antoinette LAGACE tient 0 – 5 mesure prinse en susdites 3 mesures	54 – Jacque ALHOY labourier demt à Cléty tient la 54 <sup>ème</sup> pièce contenant 0,5 mesure
80 – Mre Jan DE COUBRONNE par achapt de Pierre TARTARE et Jenne LABE sa femme par avant avant Jan LABE à cause de sa femme fille de Jan BOULART père et mère de la dite Jenne tient 7 – 5 quartiers	55 - 56 – Jacque et Martin ALHOIE par indivis tiennent la 55 <sup>ème</sup> et 56 <sup>ème</sup> pièce contenant ensemble 7,5 quartiers
81 – Jan VILAIN l’Aîné par achapt d’Anthoine DE LANNOY et Jossine ALEXANDRE sa femme par avant Martin ALEXANDRE et au précédent les enfans Paquier SIMON tient 5 quartiers	57 – Marcq Hubert DUPUIS tient la 57 <sup>ème</sup> pièce contenant 0,5 mesure 0,5 quartier
	58 – Guillaume BARROY joueur de violon demt à Cléty tient la 58 <sup>ème</sup> pièce contenant aussi 0,5 mesure 0,5 quartier
	59 – Les hoirs Jullien ALHOIE tiennent la 59 <sup>ème</sup> pièce contenant 3 quartiers
82 – Jacques ALEXANDRE bailly d’Herbelles par avant Antoine ALEXANDRE fils Jan et Péronne THIBAULT vefve en dernières nopces de Jan DE MOL par avant Pierre MAMEZ fils Jan demt à Herbelles au précédent Jacq ALEXANDRE fils Rault par achapt de Chrestienne ALEXANDRE sa sœur pour 7 quartiers scavoir le dit Jacques ALEXANDRE 3 quartiers 23 verges et la dite THIBAULT 3 quartiers 2 verges	72 – Péronne THIBAULT tient la 72 <sup>ème</sup> pièce contenant 3 quartiers
83 – Augustin CARDON et consors hers à cause de leur mère d’Antoine ALEXANDRE filz Raoult tiennent 6 quartiers	70 – André VASSEUR tient la 70 <sup>ème</sup> pièce contenant 6 quartiers
84 – Marand ALEXANDRE par avant Jan ALEXANDRE de Cléty fils Nicolas pour 0 – 5 mesure	69 – Marand ALLEXANDRE tient la 69 <sup>ème</sup> pièce contenant 0.5 mesure
85 – Pierre DE MAMEZ par avant le dit Jan ALEXANDRE de Cléty pour 5 quartiers prins en 7 dont le surplus portant 0 – 5 mesure appartenant à Marand ALEXANDRE cy dessus	68 – Anthoine DELEPOUVE labourier demt à Pihem tient la 68 <sup>ème</sup> pièce contenant 5 quartiers
86 – Ignace Dominicq DE MAMEZ fils et héritier de Jacques tient 1 mesure	65 – Ignace Dominique de MAMEZ tient la 65 <sup>ème</sup> pièce contenant 2,5 mesures étant sur le carré ou environ
87 – Antoine MAMEZ à cause de sa femme par avant Nicolas FONTAINE et au précédent Pierre VASSEUR fils Denis tient 1 mesure	66 – Les hoirs Anthoine MAMEZ tiennent la 66 <sup>ème</sup> pièce contenant 1 mesure
88 – Ignace Dominicq DE MAMEZ fils de Jacques pour 2 mesures	67 – Le Sr Ignace Dominique de MAMEZ tient la 67 <sup>ème</sup> pièce contenant 1 mesure
89 – Antoine MAMEZ et Mathieu FOUBE par moitié par avant Marand ALEXANDRE tiennent par ensamble 5 quartiers 11 verges	63 - 64 – Les hoirs Anthoine MAMEZ et Mathieu FOUBE tiennent les 63 ème et 64 ème articles ou pièces de terre contenant ensemble 5 quartiers 11 verges
90 – Le Sr de Willeman par avant Damlle Bertinne DE VARGELOT tient 3 quartiers 16 verges	62 –Le Sr de WILLEMAN tient la 62 <sup>ème</sup> pièce contenant 7 quartiers 7 verges
91 – Le Sr de Willeman par avant Damlle Bertinne DE VARGELOT tient encor 3 quartiers 16 verges	
92 – Julien ALHOIE par avant Jacques ALHOIE son frère par achapt de Gilles QUEVAL pour 0,5 mesure	61 – Marie ALHOY veuve de Mathias PARISIS demt à Cléty tient la 61 <sup>ème</sup> pièce contenant 0,5 mesure
93 – Jan DU PUY par avant Pierre VASSEUR filz Denis et Julien ALHOIE par avant Jacq ALHOY son frère tiennent 6 quartiers par moitié	60 – Jan DUPUIS demt à Cléty tient la 60 <sup>ème</sup> pièce contenant aussi 3 quartiers
94 – Jacques ALEXANDRE bailly d’Herbelles à cause de Catherine FOUBE sa femme fille de Wallerand pour 1 mesure	71 – La veuve et hoirs Jacque ALLEXANDRE tiennent la 71 <sup>ème</sup> pièce contenant 1 mesure
95 – Julien ALHOIE par avant Jan VILAIN le Joesne fils Martin et au précédent Jacques et Marie DELEPOUVE tient 1 mesure prinse en 2 pièces debout d’aval	73 – Les hoirs Jullien ALHOY tiennent la 73 <sup>ème</sup> pièce contenant 1 mesure
100 – Pierre GOURNAY par achapt de Marcq LANVIN par avant Phles DU COPEHEN tient 1 quartier prins en 3	75 – Pierre GOURNAY tient la 75 <sup>ème</sup> pièce contenant 5 quartiers
96 – Pierre GOURNAY par avant Phles de COPEHEN tient 1 mesure	
97 – Jacques ALEXANDRE fils Rault par achapt de Chrestienne ALEXANDRE sa sœur pour 0 – 5 mesure	74 – La veuve et hoirs Jacque ALLEXANDRE tiennent la 74 <sup>ème</sup> pièce contenant aussi 1 mesure

**Camp De le Court  
de 1688 à 1695  
Biencques (paroisse de Pihem)**

Compte de St-Louis (AD62 - 6-HEPOT-E/71)	Terrier de 1695
98 – Augustin CARDON et consors hers à cause de leur mère de feu Antoine ALEXANDRE tiennent 3 quartiers	76 – André VASSEUR tient la 76 <sup>ème</sup> pièce contenant aussi 5 quartiers
99 – Le dit CARDON et consors hers de feu Antoine ALEXANDRE leur père grand tiennent 0 – 5 mesure de terre qui fut à Jacques ALEXANDRE fils Rault	
101 – Marcq PLATEAU par achat de Franchois LEGAY pour 1 mesure prise en 9 quartiers	77 – Marcq PLATEAU tient la 77 <sup>ème</sup> pièce contenant 1 mesure
102 – Jenne COPIN fille et héritière d'Antoine par avant Pierre MAMEZ pour 5 quartiers pris en 9	78 – Jenne COPPIN tient la 78 <sup>ème</sup> pièce contenant 5 quartiers
103 – Ignace Dominicq DE MAMEZ fils de Jacques pour 3 mesures et 1 quartier	79 – Le Sr Ignace Dominique de MAMEZ tient la 79 <sup>ème</sup> pièce contenant 3 mesures 3 quartiers
104 – Gilles FOVEAU par avant Wallerand FOVEAU tient 1 – 5 quartier pris en 3 quartiers	87 – Les hoirs Gille FAVEAU tiennent la 87 <sup>ème</sup> pièce contenant 3 quartiers
105 – Le dit Gilles FOVEAU par avant François LE FEBVRE à cause de sa femme tient 1 – 5 quartier parfait des susdits 3 quartiers	
106 – Jacques ALEXANDRE à cause de Catherine FOUBE sa femme fille de Wallerand pour 1 quartier pris en 0 – 5 mesure 0 – 5 quartier allentour de Phles PEPIN fils Antoine	86 – La veuve et hoirs Jacque ALLEXANDRE tiennent la 86 <sup>ème</sup> pièce contenant 6 mesures 3 quartiers 18 verges
107 – Le dit Jacques ALEXANDRE par avant Phles PEPIN filz Antoine 1 – 5 quartier pris en la dite 0 – 5 mesure 0 – 5 quartier	88 – Les hoirs Jacque ALLEXANDRE tient la 88 <sup>ème</sup> pièce contenant aussi 3 quartiers
108 – Les hers de Damlle Barbe PENIN par avant Mre Pierre DHAFFRINGUES tiennent 1 mesure 0 – 5 quartier	89 – Les héritiers Damlle Barbe de PENIN tient la 89 <sup>ème</sup> pièce contenant 1 mesure 0.5 quartier
109 – Jacques ALEXANDRE par avant Phles PEPIN filz Antoine et de Jacqueline FOUBE pour 5 quartiers pris en 10	90 – La veuve et hoirs Jacque ALLEXANDRE tient la 90 <sup>ème</sup> pièce contenant 6,5 mesures
110 – Le dit Jacques ALEXANDRE à cause de Catherine FOUBE sa femme par avant Wallerand FOUBE tient pour contrepartie 5 quartiers	
111 – Le dit Jacques ALEXANDRE par achat de Louis BULO et Marie DU MONT sa femme par avant Toussaint LE GOU tient 2 mesures	
112 – Le dit Jacques ALEXANDRE par avant Mre Jan DE MAIGNY au précédent Pierre VASSEUR fils Guillaume tient 0 – 5 mesure de terre	
113 – Pierre GODART à cause de Marie TOUZART sa femme par avant Nicolas FONTAINE tient 6 quartiers	
114 – Pierre GOURNAY par achat de Marcq LANVIN par avant Phles de COPEHEN tient 3 quartiers pris en 9	95 – Pierre GOURNAY labourier demt à Herbelles tient finalement la 95 <sup>ème</sup> pièce étant la dernière du dit Camp De Le Cour selon le mesurage et carte figuratif
115 – Oudart François LHOSTE esquier Sr de Willemans par avant Damlle Anne Bertine DE VARGELOT tient 3 quartiers pris en 9	94 – Le Sr de WILLEMANN tient la 94 <sup>ème</sup> pièce 3 quartiers
116 – Augustin CARDON et consors à cause de leur mère hère d'Antoine ALEXANDRE tiennent 3 quartiers pris en 9	93 – André VASSEUR tient la 93 <sup>ème</sup> pièce contenant 3 quartiers
117 – Ignace Dominicq DE MAMEZ fils de Jacques tient autres 3 quartiers parfait des 9 quartiers	92 – Le Sr Ignace Dominique de MAMEZ tient la 92 <sup>ème</sup> pièce contenant 1 mesure
118 – Jacques ALEXANDRE bailly d'Herbelles par achat de François CLEUWET par avant Liévin THIBAUT fils Mahieu pour 6 quartiers	
119 – Jan DUPLOUY à cause de Marie THIBAUT sa femme par avant Liévin THIBAUT son père tient 3 quartiers	91 – Jan DUPLOUICQ tient la 91 <sup>ème</sup> pièce contenant 1 quartier
120 – Jacques ALEXANDRE bailly d'Herbelles par achat de Mre Martin ALEXANDRE pasteur de Wizernes tient 6 quartiers	
121 – Le dit Jacques ALEXANDRE à cause de Catherine FOUBE sa femme fille et hère de Wallerand pour 3 quartiers pris en 6 allentour de Phles PEPIN fils Antoine	
122 – Le dit ALEXANDRE par avant Phles PEPIN filz Antoine et de Jacqueline FOUBE pour 3 quartiers	
123 – Le dit Jacques ALEXANDRE à cause de la dite Catherine FOUBE par avant Wallerand FOUBE tient 5 quartiers	

**Camp De le Court  
de 1688 à 1695  
Biencques (paroisse de Pihem)**

Compte de St-Louis (AD62 - 6-HEPOT-E/71)	Terrier de 1695
124 – Ignace Dominicq DE MAMEZ fils et her de Jacq tient 1 quartiers	
125 – Jacques ALEXANDRE bailly d’Herbelles par achapt de Jossinne ALEXANDRE vefve d’Antoine DELANNOY tient 3 quartiers 18 verges	
126 – Augustin CARDON et consors à cause de leur mère fille et héritière d’Antoine ALEXANDRE tient 3 quartiers 18 verges	85 – André VASSEUR tient la 85 <sup>ème</sup> pièce contenant 3 quartiers 18 verges
127 – Guillaume DELEPOUVE à cause de Marie MAMETZ fille de Phles et de Margte SIMON sa femme par avant vefve de Jan MERLEN tient 1 – 5 quartier	84 – Jacques DELEPOUVE labourier demt à Cléty tient la 84 <sup>ème</sup> pièce contenant 3 quartiers
128 – Le dit DELEPOUVE à cause que dessus par avant le dit Jan MERLEN et Margte SIMON da femme pour autre 1 – 5 quartier contrepartie de celle cy dessus	
129 – Jean Bapte PAGART à cause de sa femme par avant Damlle Julienne HERMEL fille et hère de Thomas au lieu de Pierre HERMEL pour 1 mesure 15 verges listant d’aval à Guillaume DELEPOUVE à cause de Marie MAMETZ sa femme	83 – Jean Baptiste PAGART tient la 83 <sup>ème</sup> pièce contenant 9 quartiers 5,5 verges
130 – Le dit PAGART à cause de sa femme par avant la dite Damlle Julienne HERMEL fille et hère de Thomas au lieu de Marcq DINOUART pour 1 mesure 15 – 5 verges contrepartie de celle cy dessus	
131 – Les hers de Damlle Barbe DE PENIN par avant Maitre Pierre D’HAFFRINGUES à cause de sa femme fille de Mre Engrand LOUCHARTE tiennent 1 mesure 0 – 5 quartier	80 – Les hoirs Damlle Barbe de PENIN tiennent la 80 <sup>ème</sup> pièce contenant 1 mesure 0,5 quartier
132 – Mathieu FOUBE par avant Marand ALEXANDRE tient 5,5 quartiers	81 – Mathieu FOUBE labourier demt à Inghem tient la 81 <sup>ème</sup> pièce contenant 5 quartiers
133 – George BOITEL par avant Jan BOITEL son père tient 1 mesure 0 – 5 quartier	82 – Charles GOUY à cause de Marie BOITTEL sa femme tient la 82 <sup>ème</sup> pièce contenant 1 mesure 05 quartiers